VILLE DE RUEIL-MALMAISON

Exécution de l'article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 10 novembre 2022 se réunira à la Mairie, le lundi 21 novembre 2022, à 19h00

ORDRE DU JOUR

200	Présentation du procès-verbal du Conseil municipal du 4 octobre 2022.
201	Décisions municipales prises par le Maire en application des articles L.2122-22 du CGCT.
202	Modification de la composition de la Commission des finances, des affaires générales, sociales et familiales.
203	Modification de la composition de la Commission consultative des services publics locaux.
204	Modification de la composition du Comité de la Caisse des écoles publiques de Rueil-Malmaison.
205	Modification de la composition de la Commission de contrôle financier.
206	Modification de la composition des Conseils des écoles de la Ville.
207	Décision modificative n°2 du budget 2022 de la Ville.
208	Contrat de Développement Département Ville (CDDV) 2022-2024.
209	Attribution de subventions aux associations locales - Exercice 2022.
210	Fixation des tarifs d'occupation des chalets de Noël 2022.
211	Cession d'un bien immobilier communal situé 14 rue Brossolette.
212	Approbation de l'état descriptif de division en volumes d'un ensemble immobilier et de la cession en surface ou en tréfonds de parcelles au profit de la Société du Grand Paris dans le cadre de la réalisation du tronçon nord de la Ligne 15 ouest.
213	Validation du repreneur pour la rétrocession du droit au bail d'un local situé 27, boulevard du Maréchal

Approbation d'un protocole de partenariat entre la Ville de Rueil-Malmaison et le parquet de Nanterre dans

Acquisition d'une emprise d'alignement sise 44 rue des Hauts Fresnays, appartenant aux Consorts

214

215

Foch à Rueil-Malmaison.

MARTIN-METTAIE.

le cadre de la justice de proximité.

- Convention portant octroi d'une indemnisation au titre de la théorie de l'imprévision dans le cadre de l'exécution du contrat de délégation de service public relatif à l'exploitation des marchés communaux d'approvisionnement et des manifestations liées conclu avec LES FILS DE MADAME GÉRAUD.
- Convention portant octroi d'une indemnisation au titre de la théorie de l'imprévision dans le cadre de l'exécution du contrat n°21000, relatif aux prestations de restauration collective pour le personnel de la Ville conclu avec NEWREST.
- Approbation de l'acte modificatif n°3 au contrat n°18062 conclu avec la société VIRON portant mise à jour du patrimoine et modification de la clause de révision des prix.
- Convention de partenariat à conclure avec la plateforme PHENIX dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Approbation de la convention de partenariat avec la Société d'Économie Mixte du Théâtre André Malraux dans le cadre du Festival du Film de Rueil-Malmaison du 16 au 29 janvier 2023 et fixation des tarifs relatifs à cette manifestation.